

Vous êtes professionnels mobiles

- Professionnel médical effectuant des visites à domicile
- Prestataire de service à domicile
- Personnel d'hospitalisation à domicile
- Gérant d'auto-école

vous bénéficiez d'un tarif préférentiel :
**1 heure gratuite (renouvelable) puis
1 € par heure** dans toutes les zones
de stationnement réglementé de
Besançon.

Les artisans bénéficient d'un autre dispositif Ginko Mobilités et peuvent s'enregistrer pour un passage plus facile aux bornes.



Voir au dos >

Ville de
Besançon

1. Contactez l'agence Ginko Mobilités, place de la Révolution, pour connaître les justificatifs nécessaires selon votre situation professionnelle.

2. Inscrivez-vous à l'agence Ginko Mobilités avec vos justificatifs.

3. Profitez du tarif préférentiel

Accès avec la plaque minéralogique de votre véhicule :

- Sur les horodateurs.
- Sur les applications dédiées au stationnement à Besançon.

Renseignements et inscriptions : agence Ginko Mobilités, bureau stationnement, place de la Révolution, 29 rue des Boucheries à Besançon – 03 70 27 71 60